

Portrait des exploitations horticoles en circuits courts au Saguenay–Lac-Saint-Jean

Sarah André, Max Ferrandez et Sabrina Tremblay

Volume 31, numéro 3, 2022

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1096590ar>

DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v31n3.1517>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Chicoutimi

ISSN

1493-8871 (imprimé)

2564-2189 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

André, S., Ferrandez, M. & Tremblay, S. (2022). Portrait des exploitations horticoles en circuits courts au Saguenay–Lac-Saint-Jean. *Revue Organisations & territoires*, 31(3), 13–24. <https://doi.org/10.1522/revueot.v31n3.1517>

Résumé de l'article

Les systèmes alimentaires de proximité sont vus comme une solution pertinente au modèle agroindustriel dominant et à ses externalités négatives. La compréhension du secteur de production régionale permet de mieux structurer le marché local afin d'assurer son bon développement. C'est dans cette démarche que cette étude s'inscrit. Elle a pour but de dresser un état de la situation du secteur horticole en circuits courts au Saguenay–Lac-Saint-Jean au Québec, Canada. Pour ce faire, nous avons réalisé un questionnaire à destination de 95 producteurs de la région. Les données quantitatives obtenues ont permis d'identifier les enjeux auxquels doit faire face l'agriculture de proximité régionale. Elles pourront également appuyer d'autres travaux sur le développement de la souveraineté alimentaire locale.



Portrait des exploitations horticoles en circuits courts au Saguenay–Lac-Saint-Jean

Sarah André^a, Max Ferrandez^b, Sabrina Tremblay^c

DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v31n3.1517>

RÉSUMÉ. Les systèmes alimentaires de proximité sont vus comme une solution pertinente au modèle agro-industriel dominant et à ses externalités négatives. La compréhension du secteur de production régionale permet de mieux structurer le marché local afin d'assurer son bon développement. C'est dans cette démarche que cette étude s'inscrit. Elle a pour but de dresser un état de la situation du secteur horticole en circuits courts au Saguenay–Lac-Saint-Jean au Québec, Canada. Pour ce faire, nous avons réalisé un questionnaire à destination de 95 producteurs de la région. Les données quantitatives obtenues ont permis d'identifier les enjeux auxquels doit faire face l'agriculture de proximité régionale. Elles pourront également appuyer d'autres travaux sur le développement de la souveraineté alimentaire locale.

ABSTRACT. Local food systems are seen as an applicable alternative to the dominant agro-industrial model and its negative externalities. Understanding the regional production sector can help to structure the local market and secure its development. This study is part of this process. Its purpose is to prepare a status report about the horticultural sector that operates in short circuits in the Saguenay–Lac-Saint-Jean region of Quebec, Canada. We conducted a questionnaire on 95 producers of the region. The quantitative data obtained allow us to identify the challenges that local agriculture is facing. These data can also support other work on the development of the local food sovereignty.

Introduction

L'agriculture moderne a beaucoup changé depuis le siècle dernier. Partout en Occident, dont le Québec, l'urbanisation et l'industrialisation des sociétés ont radicalement changé la façon de produire et de consommer la nourriture. L'agriculture dite traditionnelle, selon le modèle de la ferme de subsistance familiale qui revend les surplus sur les marchés locaux, n'existe pour ainsi dire plus. Une série de réformes successives et un cadre réglementaire de plus en plus strict ont contribué à cette situation (Francœur et Abergel, 2020). D'une agriculture essentiellement locale, le Québec est passé à un modèle mondialisé et rationalisé (Cormier et Pronovost, 2007).

Le modèle productiviste de l'agriculture semble avoir atteint ses limites (Wilson, 2007). Si la faim dans le

monde semble avoir globalement reculé grâce à l'amélioration des méthodes et de l'organisation de marchés mondiaux, il reste qu'une partie importante de la population mondiale n'a pas un accès équitable aux ressources alimentaires (ONU, 2015). Au sein des collectivités, ce modèle est connu pour avoir contribué au dépeuplement et à la dévitalisation des villages ruraux (Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, 2008). Cela est sans compter les impacts importants sur l'environnement et sur le patrimoine naturel rural (FAO, 2007).

Ainsi, depuis les années 1990, on voit apparaître un peu partout dans les campagnes un mouvement de contestation du modèle dominant et un appel pressant à revenir à des formes d'agriculture plus localisées, proches des citoyens et citoyennes ainsi que des mangeurs et mangeuses (Chiffolleau et Prévost, 2012). L'intérêt grandissant des acteurs locaux pour les

^a Candidate au Master en gestion des territoires et développement local, Université Clermont Auvergne

^b Candidat au Master en gestion des territoires et développement local, Université Clermont Auvergne

^c Professeure agrégée, Université du Québec à Chicoutimi

circuits courts et l'agriculture de proximité est un des symptômes les plus probants de ce mouvement de fond. Consommateurs comme agriculteurs réclament de plus en plus un lien plus direct que ce qui est actuellement offert sur les étales des grandes surfaces (Bénézech, 2011).

La pandémie de COVID-19 a accéléré cette tendance. Au plus fort de la crise sociosanitaire, on a vite pris la mesure des désavantages du système alimentaire mondialisé : pénurie de produits, difficulté de transport, manque de main-d'œuvre, fermeture des marchés nationaux, etc. (Thilmany et collab., 2021). De plus en plus de voix ont commencé à prôner une plus grande souveraineté alimentaire et un retour à une agriculture plus localisée (Institut du Nouveau Monde, 2020). Dans le discours ambiant, les systèmes alimentaires territorialisés (Rastoin, 2016) où règne une agriculture de proximité sont désormais considérés comme des gages de qualité des produits, comme une prise de parole, voire comme une action citoyenne (Gobeil, 2020; Montrieux, 2016).

Le Saguenay–Lac-Saint-Jean (SLSJ) n'est pas en reste dans ces grandes tendances mondiales et tente de consolider son agriculture locale en circuits courts (Borée, 2020). Région la plus au nord du territoire cultivable au Québec, il voit son territoire réservé à l'agriculture à hauteur de 4 %. Il est aussi la première région en superficie de cultures et de pâturages biologiques. Cependant, il compose avec des limites climatiques liées à sa position septentrionale ainsi que d'autres entraînées par son éloignement des grands marchés (MAPAQ, 2019). En revanche, ces limites lui permettent de se positionner dans le créneau d'agriculture nordique – ou boréale – ainsi que d'aspirer plus facilement à une certaine forme d'autonomie alimentaire, du fait de son éloignement des grands marchés (Borée, 2020; Proulx et Claveau, 2021).

Bien que les circuits courts en agriculture se structurent de mieux en mieux dans la région, peu de données sur les activités des entreprises agricoles sont disponibles pour les principaux acteurs chargés de cette mission, soit la Table agroalimentaire du SLSJ et le créneau d'excellence AgroBoréal. Ces mêmes acteurs ont principalement identifié la filière horticole, c'est-à-dire les cultures de légumes, des plantes à fleurs ou ornementales et des arbres et arbustes fruitiers, comme problématique au niveau de la disponibilité des données régionales récentes.

Afin de remédier à cette situation, deux étudiants de la maîtrise en interventions régionales (volet professionnel) de l'Université du Québec à Chicoutimi ont eu pour mandat de combler cette lacune en empruntant une méthodologie quantitative : un questionnaire passé aux agriculteurs et aux producteurs de la filière horticole du SLSJ.

Les principaux objectifs de cette étude sont :

- 1) de mieux comprendre la réalité de la filière horticole, tant en matière de production, de volume, de saisonnalité, de transformation et de vente des produits agricoles;
- 2) d'identifier les besoins, les attentes et les enjeux des producteurs;
- 3) de formuler des recommandations aux acteurs du développement de l'agriculture en circuits courts de la région en fonction des résultats obtenus.

1. Système alimentaire territorialisé et circuits courts en alimentation

Selon Malassis (1994), le secteur alimentaire s'organise de façon systémique. L'auteur définit ce système comme « la manière dont les hommes s'organisent, dans l'espace et dans le temps, pour obtenir et consommer leur nourriture » (p. 110). Le système aujourd'hui dominant est le modèle agro-industriel.

Rastoin et Gherzi (2010) caractérisent cette organisation comme étant intensive, spécialisée, concentrée, financiarisée et mondialisée. D'ailleurs, les statistiques de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO, 2018) démontrent l'interdépendance des systèmes alimentaires mondiaux. Par exemple, le commerce agroalimentaire mondial représente 1 500 milliards de dollars US. Depuis les années 1960, les exportations alimentaires ont même une croissance annuelle deux fois plus rapide que la production alimentaire elle-même, soit environ 4 % contre 2 %. Ce système mondial est complexe, car le tiers des exportations mondiales de produits agricoles et alimentaires traverse au moins deux fois des frontières internationales avant d'être consommées (FAO, 2018).

Cela se répercute sur l'environnement. Selon James Lomax, directeur de programme au Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE, 2021),

ces mêmes systèmes alimentaires sont actuellement responsables de 70 % de l'eau extraite de la nature et de 60 % de la perte de biodiversité. En conséquence, Lomax n'hésite pas à parler de la nécessité d'un changement radical et transformateur pour ne pas mettre en péril la vie sur la Terre.

C'est dans cet esprit que Rastoin et Ghersi (2010) proposent le développement de systèmes alimentaires territorialisés à plus petite échelle afin de répondre aux impératifs d'un développement de l'agriculture plus durable. À cet effet, le terme *circuits de proximité* proposé par Praly et ses collègues (2014) paraît approprié et comprend quatre dimensions :

1. *La dimension spatiale* : Elle représente l'échelle géographique du circuit entre production et consommation;
2. *La dimension fonctionnelle* : Elle renvoie au moyen d'acheminer et d'adapter le produit de la production à la consommation;
3. *La dimension relationnelle* : Elle comprend l'ensemble de ce qui renforce les conditions de l'échange marchand (confiance, partage de valeurs, connaissances, etc.);
4. *La dimension économique* : Elle reflète la relocalisation des flux économiques, leur plus juste répartition, etc.

Selon Ploeg et Renting (2004), les circuits alimentaires de proximité sont considérés comme des facteurs de développement territorial présentant divers avantages, notamment :

- la création de richesses sur le territoire et le non-transfert vers d'autres territoires d'une matière première non transformée;
- l'invention de nouvelles formes institutionnelles pour la production, la transformation, la distribution et même la consommation d'aliments qui s'émancipent des cadres déterminés par les gros joueurs mondialisés;
- de nouveaux modèles pour la division sociale et spatiale du travail;
- les nouvelles identités et formes de coopération ainsi que les changements dans les relations de pouvoir.

Grâce à cette proximité, les espaces ruraux amélioreraient la gouvernance locale, voire leur agentivité par l'intermédiaire des responsabilités de coordination, de régulation et de planification des systèmes

alimentaires locaux (Bissardon et Boulianne, 2016). Cependant, comme le soulignent Mundler et Criner (2016), cette approche territorialisée demande à considérer l'ensemble des acteurs liés à ces systèmes locaux. Cela concerne à la fois les acteurs impliqués dans la production, la transformation et la distribution alimentaires, comme ceux liés à l'entreposage, à la consommation, à la gestion des déchets ainsi que les produits, les acteurs et les modes de coordination mobilisés. Par conséquent, le maillage d'un système alimentaire territorialisé est complexe, du fait de la pluralité d'acteurs qui interviennent à une diversité d'échelles. Il est donc nécessaire d'avoir une approche systémique pour mettre en place des initiatives adaptées aux réalités des territoires et à leurs habitants et habitantes.

Notre recherche-intervention se démarque à cet égard en s'inscrivant directement dans cette approche et en apportant des données pertinentes sur cette réalité complexe dans le secteur horticole du SLSJ.

2. Cadre d'analyse : l'approche territorialisée du système alimentaire

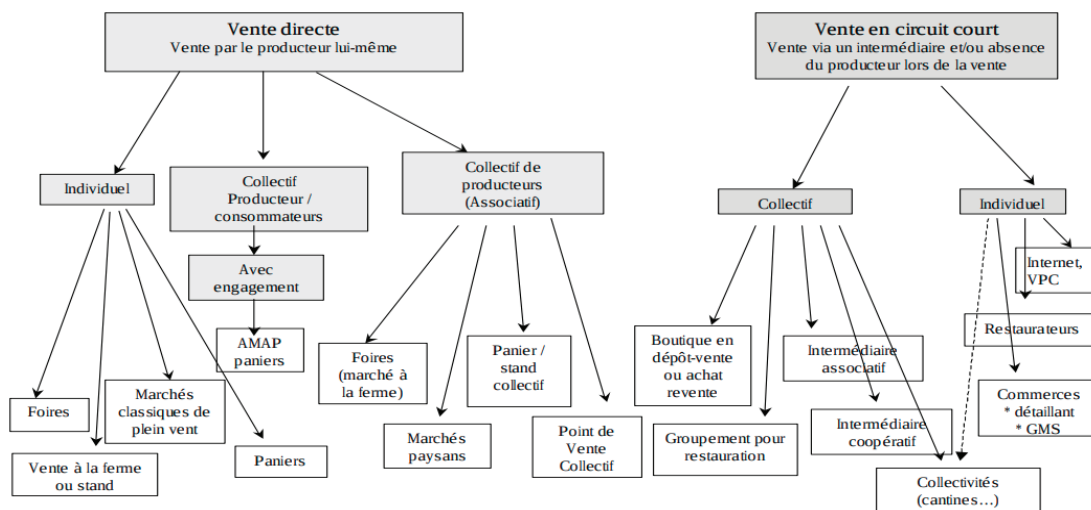
Le stage d'intervention s'est réalisé selon l'approche des systèmes alimentaires territorialisés (SAT) de Rastoin (2016). Cette approche est définie comme « l'ensemble de filières agroalimentaires répondant aux critères du développement durable, localisées dans un espace géographique de dimension régionale et coordonnées par une gouvernance territoriale » (p. 67). Elle nous permet de mieux définir les entreprises participantes, soit les producteurs horticoles qui vendent une partie ou la totalité de leur production en circuits courts.

En concordance avec les systèmes alimentaires territorialisés, ces agriculteurs sont reconnus pour contribuer au développement local et durable du territoire, car ils permettent une option de rechange au système agro-industriel dominant. De plus, ces entreprises sont localisées dans un espace de dimension régionale, soit la région administrative du SLSJ. Enfin, ces producteurs sont coordonnés avec des acteurs agroalimentaires régionaux, comme le créneau d'excellence AgroBoréal, ce qui favorise leur développement sous l'image de marque *Zone boréale*.

La vente en circuits courts correspond aux ventes directes des producteurs aux consommateurs, mais aussi aux ventes par le biais d'un intermédiaire. Cet

intermédiaire doit également être localisé dans la région du SLSJ, en accord avec l'approche du système alimentaire territorialisé. Les différentes

formes que peuvent prendre ces ventes ont été schématisées par Chaffotte et Chiffolleau (2007).



Note. Cette figure est basée sur les marchés de proximité français, mais elle s'applique au cas du SLSJ. Un système de vente directe pourrait être ajouté à ce schéma : le kiosque en libre-service, basé sur la confiance. Le consommateur y réalise la transaction sans que le producteur soit présent.

Figure 1 – Diversité des circuits courts de commercialisation
Source : Chaffotte et Chiffolleau, 2007, p. 4

3. Méthodologie

La recherche-intervention est de type quantitatif. Elle s'appuie sur une analyse descriptive des données qui permet de comprendre les caractéristiques de l'échantillon (Fortin et Gagnon, 2015). Dès le début du stage, un comité de suivi du projet composé d'un représentant du MAPAQ, de la Table agroalimentaire du SLSJ, du créneau d'excellence AgroBoréal, des Fêtes gourmandes du SLSJ ainsi que de l'Union des producteurs agricoles (UPA) a été créé afin de s'assurer que le projet s'inscrive dans un contexte territorial et socioéconomique spécifique à un moment précis et dans un écosystème particulier. Ce comité s'est impliqué dans la détermination des objectifs du stage d'intervention, puis dans la validation de la méthode de collecte de données.

C'est le questionnaire (Portney, 2020) qui a été retenu comme méthode de collecte de données afin d'atteindre les objectifs du stage d'intervention. À cet effet, un questionnaire de 58 items, largement inspiré du cycle de vie de la gestion d'un projet d'entreprise (Lucid Content Team, 2017) a été réalisé à l'aide du créateur de formulaire en ligne Google Forms.

Le questionnaire est décomposé sous la forme des rubriques suivantes : profil du répondant (8 questions); main-d'œuvre (4 questions); opérations de

production et de transformation (16 questions); commercialisation (10 questions); financement (6 questions); partenaires (3 questions) et besoins et attentes (7 questions). Selon le cas, les questions étaient fermées, à choix multiples ou ouvertes. Afin de rejoindre le plus grand nombre possible d'agriculteurs et de producteurs, une liste des entreprises agricoles visées par l'étude a été construite avec l'aide du répertoire des producteurs agricoles de Zone boréale et validée avec le comité de suivi. À cette étape, 95 producteurs ont été identifiés.

Le questionnaire a été envoyé par courriel au cours des mois de mai et juin 2022. Le courriel mentionnait la possibilité que le questionnaire soit rempli par téléphone avec un des étudiants-chercheurs ou en personne, à la ferme. Certains producteurs ($n = 38$) ont fait le choix de répondre au questionnaire en ligne. D'autres ($n = 24$) ont choisi de remplir le questionnaire par téléphone, tandis qu'une plus petite partie d'entre eux ($n = 13$) a choisi de rencontrer en personne les membres de l'équipe de recherche à la ferme, pour un taux de réponse de 80 % ($n = 75$). Les données brutes recueillies ont été traitées dans un chiffrier électronique. Le tableau 1 présente les principales informations sociodémographiques des répondants et répondantes.

Âge	18-29 (n)	30-39 (n)	40-49 (n)	50-59 (n)	60 et + (n)	Total (N)
	8	24	17	11	15	75
<i>Sexe</i>						
Femme	2	8	12	5	7	34
Homme	6	15	5	6	8	40
Non précisé	0	1	0	0	0	1
<i>Formation en lien avec l'agriculture</i>						
Oui	5	13	7	2	7	34
Non	3	11	10	9	8	41
<i>Rôle dans l'entreprise : responsable/employé(e)</i>						
Responsable*	8	24	17	11	15	75
Employé(e)	0	0	0	0	0	0
<i>Temps de travail</i>						
Plein	8	19	14	8	13	62
Partiel	0	5	3	3	2	13

* Tous les répondants (n = 75) sont responsable, propriétaire, administrateur, président, gestionnaire, copropriétaire ou initiateur de leur exploitation.

Tableau 1 – Portrait sociodémographique des répondants et répondantes

4. Résultats

Les résultats sont présentés selon les cinq principales rubriques du questionnaire. Dans un premier temps, nous présenterons les profils des exploitations agricoles, puis la diversité des méthodes de travail des producteurs. Nous passerons ensuite au volet de la commercialisation, puis à celui du financement. Nous terminerons avec l'affiliation et les réseaux de producteurs.

De petites exploitations ancrées dans le territoire

Le premier constat à retenir est que 82,7 % (n = 62) des répondants travaillent à **temps plein** sur l'exploitation. L'horticulture est la seule **source de revenu** pour 46,7 % (n = 35) d'entre eux, tandis que 28 % (n = 21) ont une autre source de revenu, même si l'agriculture est leur activité principale. Pour 25,3 % (n = 19) des participants à l'étude, l'agriculture est une source de revenu secondaire. Autre aspect intéressant, 80 % (n = 60) des producteurs sont propriétaires de leurs terres. Quelques-uns sont locataires (n = 15) et une petite partie a

des terres en propriété et également des terres en location (n = 4).

Concernant le **type d'agriculture** pratiquée, 44 % des répondants déclarent qu'une agriculture biologique est pratiquée sur leur exploitation, 20 % pratiquent une agriculture conventionnelle et 36 % une agriculture raisonnée (diminution de l'utilisation de produits chimiques, mais sans certification biologique).

Notre étude révèle que la plupart des exploitations n'ont **pas d'employé permanent** (voir tableau 2). En effet, ce sont les petites entreprises qui dominent dans le secteur avec 42,7 % (n = 32) des répondants qui n'ont pas d'employé et 30,7 % (n = 23) qui ont de un à trois employés. Dans une majorité des cas (n = 36), les employés recrutés sont issus de la région du SLSJ. Cela dit, 36 % des répondants (n = 27) sont actuellement en **recherche de main-d'œuvre** supplémentaire. Enfin, 49,3 % des producteurs répondants ont déjà une **relève** prévue dans leur entreprise.

Nbre d'employé(e)s (n)	0	1 à 3	4 à 8	9 et +	Total
Par entreprise	32	23	14	6	75
<i>Provenance des employé(e)s*</i>					
SLSJ	0	17	13	6	36
Autre région du Québec	0	7	3	2	12
Canada	0	0	1	0	1
Travailleurs étrangers temporaires	0	2	5	4	11
Travailleurs issus de l'immigration	0	0	0	0	0
Pas de réponse	0	1	0	0	1

* La réponse à cette question était à choix multiples, avec la possibilité de cocher plusieurs cases.

Tableau 2 – Nombre d'employés par entreprise

Une saisonnalité courte qui influe sur les méthodes de travail des producteurs

Concernant la **saisonnalité**, c'est aux mois de juin, juillet et août que 100 % (n = 75) des répondants produisent. Le mois où il y a le moins de production est décembre, avec moins de la moitié 45,3 % (n = 34) des répondants qui réalisent des activités de production, suivi de janvier, avec 46,7 % (n = 35) des répondants qui travaillent. Un arrêt de la production pour la moitié des personnes interrogées a lieu de décembre

à février. Pour un tiers d'entre eux, cette période s'étend de novembre à mars.

Cette saisonnalité influe sur les **types de cultures** des répondants (voir tableau 3). En effet, 89,3 % (n = 67) des producteurs interrogés cultivent en plein air; 58,7 % (n = 44) ont des serres de production sur leur exploitation; et 33,3 % (n = 25) ont un verger. Par ailleurs, 21 % (n = 16) réalisent des activités de production en collaboration avec d'autres producteurs.

Type de culture	Plein air (n)	Serres (n)	Verger (n)
Oui	67	44	25
Non	8	31	50
Total	75	75	75

Tableau 3 – Types de cultures par entreprise

Il est à noter que 37,3 % (n = 28) des personnes interrogées font de la **transformation de leur production**. La majorité (n = 47) des producteurs répondants vendent leur production telle quelle, sans valeur ajoutée. Pour ceux qui transforment, 75,9 % des transformations se font directement sur le site de l'exploitation, tandis que 17,2 % (n = 5) réalisent des transformations dans d'autres lieux.

Enfin, les données du questionnaire révèlent que 46,7 % (n = 35) n'exercent pas d'**autres activités liées à l'exploitation**. Chez l'autre partie des répondants, 37,5 % exercent une activité agrotouristique sur leur exploitation, 20,3 % proposent des activités sociales ou éducatives et 18,75 % font également de l'élevage.

En matière de **chiffre d'affaires**, ces autres activités représentent moins de 10 % du chiffre d'affaires de l'entreprise dans 57,5 % des cas. Elles représentent 11 % à 50 % du chiffre d'affaires pour 30 % des producteurs et plus de 50 % du chiffre d'affaires pour 12,5 % des producteurs.

La vente à la ferme comme principal moyen de commercialisation

Concernant la **saisonnalité**, c'est le mois de juillet qui est le plus occupé pour la vente de production aux

consommateurs pour la vaste majorité des répondants (n = 69). La moitié des producteurs interrogés (n = 38) vendent entre novembre à mai. Le mois où le minimum de répondants vendent leur production est janvier, avec 32 % (n = 24).

Concernant les moyens de commercialisation, seul un très faible nombre de producteurs (n = 2) ne vend pas directement aux consommateurs, dont leur canal de distribution passe systématiquement par un acteur intermédiaire. Le tableau 4 précise les **méthodes de vente directe** aux consommateurs.

Méthode de vente directe	Pourcentage (%)	Nbre de producteurs (n)
Vente à la ferme	82,2	60
Kiosques en libre-service	52,1	38
Autocueillette	39,7	29
Paniers	24,7	18
Marchés publics	21,9	16
Vente collective	20,6	15
Vente en ligne	15,1	11
Non comptabilisée	4,2	3

Note. La réponse à cette question était à choix multiples, avec la possibilité de cocher plusieurs cases.

Tableau 4 – Méthodes de vente directe aux consommateurs

En plus de la vente directe aux consommateurs, 72 % (n = 52) des répondants vendent leur production à des entreprises par des **moyens de commercialisation avec intermédiaire**. Les principales entreprises auxquelles les producteurs vendent sont les détaillants, avec 30,6 % (n = 34). Les restaurateurs sont aussi des acheteurs conséquents, car 24,3 % (n = 27) des producteurs leur vendent leur production. Les grossistes et les transformateurs représentent aussi des acheteurs importants de la production horticole pour 33,3 % (n = 30) d'entre eux.

Nous avons également interrogé les participants sur les **moyens de communication** les plus utilisés pour rejoindre, fidéliser et accroître la clientèle. Les réseaux sociaux sont les grands gagnants, avec un chiffre de 82,67 % (n = 62), suivi de près par le bouche-à-oreille pour 74,67 % (n = 56). D'autres techniques sont utilisées dans une moindre mesure : publicité dans les

médias (20 %), participation ou organisation d'événements (18,67 %) et réductions sur le volume (8 %). La qualité du produit comme stratégie de fidélisation a été nommée par 10,6 % (n = 8) des producteurs répondants ainsi que l'affichage (6,7 %). Enfin, 9,3 % (n = 7) des participants disent avoir d'autres stratégies de fidélisation, mais sans les préciser.

Des subventions nécessaires pour le maintien et le développement du secteur horticole

En matière de **revenu**, 30,7 % (n = 23) des producteurs interrogés identifient les prêts ou les subventions comme étant la source principale de leur revenu. Il faut noter que 58,7 % (n = 44) des répondants ont déjà eu ou ont actuellement recours à un programme de financement pour leur exploitation. Pour deux répondants, la vente n'est pas une source de revenu principale de leur exploitation.

Concernant les **dépenses**, l'achat des intrants est le principal poste de dépenses pour 84 % (n = 63) des producteurs répondants. Viennent ensuite les ressources humaines pour 37,3 % (n = 28) et l'amortissement des immobilisations pour 22,7 % (n = 17) des personnes interrogées.

L'**équilibre budgétaire** est fragile pour de nombreux producteurs. En effet, 60,8 % (n = 45) des personnes interrogées auraient besoin d'une source de financement supplémentaire, notamment pour la production (n = 28) et la transformation (n = 19). D'autre part, 17,3 % (n = 13) des producteurs estiment avoir besoin d'aide pour la vente et 17,3 % (n = 13) pour la gestion de leur entreprise. Enfin, quelques personnes (n = 8) soulignent avoir besoin d'aide pour la construction d'infrastructures.

Une volonté affirmée de développer le travail en collaboration

L'Union des producteurs agricoles (UPA), le **syndicat** unique des agriculteurs québécois, rassemble tous

les producteurs de la province. Pourtant, 20,1 % (n = 16) des personnes interrogées ne se sentent pas appartenir au réseau, même si la cotisation est obligatoire. D'autres producteurs (n = 3) évoquent que l'UPA ne se préoccupe pas suffisamment des problèmes des petits producteurs locaux, ce qui favorise presque uniquement le développement des plus gros agriculteurs.

Pourtant, les producteurs interrogés ne sont pas contre le **travail collaboratif** (voir tableau 5). En effet, 60 % (n = 45) des personnes interrogées disent travailler sous l'image de marque Zone boréale. Pour sa part, la Coopérative Nord-Bio rassemble 25,3 % (n = 19) des agriculteurs répondants. Il existe également de nombreuses associations de producteurs dans des domaines de production spécifiques qui s'entraident pour un développement commun. Des regroupements de producteurs sensibles à l'agroécologie se développent également dans la province et au SLSJ.

Réseau	N ^{bre} de producteurs répondants membres (n)
UPA	59
Zone boréale	45
Coopérative Nord-Bio	19
Coopérative pour l'agriculture de proximité écologique (CAPÉ)	7
Union Paysanne	3
Producteurs en serres du Québec	4
Association des producteurs de fraises et framboises du Québec	2
Association des producteurs d'ail du Québec	2
Syndicat des producteurs maraîchers	2
Autres réseaux*	3

Note. La réponse à cette question était à choix multiples, avec la possibilité de cocher plusieurs cases.

* Réseau des fermières et fermiers de famille (n = 1), Vignerons indépendants du Québec (n = 1) et Association des producteurs d'argousier du Québec (n = 1).

Tableau 5 – Affiliation des producteurs horticoles du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Notre étude révèle que les producteurs régionaux souhaiteraient pousser la collaboration locale plus loin. Par exemple, plus de la moitié des personnes interrogées se disent prêtes à prendre part à des **initiatives collectives**. Elles ont surtout un intérêt

pour la promotion, la commercialisation et la production (voir tableau 6). Cela dit, 42 producteurs répondants estiment que le frein principal à travailler en collaboration est le manque de temps, tandis que 17 personnes interrogées disent avoir une préférence pour le travail solitaire.

Finalité	Nbre de producteurs (n)
Approvisionnement	36
Main-d'œuvre	37
Production	41
Transformation	36
Commercialisation	41
Promotion	44
Représentation politique	40

Tableau 6 – Intérêt des producteurs à prendre part à des initiatives collectives selon la finalité

5. Discussion

Cette enquête a répondu à l'objectif de mieux cerner les besoins et les enjeux des producteurs horticoles en circuits courts au SLSJ. Elle révèle que la région est dotée d'un système d'agriculture territorialisé bien tissé avec un bon nombre de producteurs horticoles en circuits courts, mais encore embryonnaire dans la collaboration, l'entraide et la durabilité. La motivation de ses membres accompagnée de soutien des organismes agroalimentaire permettraient sans nul doute la construction d'un système plus solide et durable. En effet, l'ensemble des entreprises horticoles du territoire ne satisfait pas encore aux critères de développement durable et la question de la gouvernance du système agroalimentaire mériterait une meilleure cohésion. Pour autant, tous les répondants et répondantes vendent localement leur production et font déjà partie de certains réseaux.

Les résultats précédemment exposés ont permis d'identifier 10 enjeux sur lesquels le comité de suivi pourra travailler, en collaboration avec les producteurs, pour les accompagner dans la mise en place de projets pertinents et adaptés.

Enjeu 1 : l'allongement de la saisonnalité

La plupart des producteurs ne peuvent pas produire pendant l'hiver, en raison du climat nordique de la région et du type de culture privilégié (plein air/en champs). La vente des produits se fait généralement de juillet à octobre. Or, la transformation des produits permettrait aux producteurs d'allonger la saison de la vente. Une meilleure conservation des fruits et légumes ainsi que la diversification de la production et des activités proposées sur la ferme sont d'autres pistes qui permettraient aux producteurs de diversifier leurs activités pour allonger leur saisonnalité et également pour mieux faire connaître leur ferme et les activités de production.

Enjeu 2 : le besoin de main-d'œuvre

Plus du tiers des producteurs est en recherche de main-d'œuvre. Deux problèmes sont soulevés : d'une part, la main-d'œuvre constitue une dépense importante que les producteurs ne peuvent pas tous se permettre et, d'autre part, il est difficile de trouver des personnes qui reviennent travailler à long terme, de conserver leurs employés et employées d'une année à l'autre.

Enjeu 3 : l'accès au financement

Plus de la moitié des producteurs ont eu recours à un programme de financement et le même nombre déclare en avoir besoin. Les programmes de subvention sont peu ou mal connus par les producteurs, qui ne savent pas où ni comment faire les demandes. De plus, ces demandes nécessitent du temps et des compétences que les producteurs n'ont pas toujours, ce qui est soulevé dans les commentaires du questionnaire à quelques reprises.

Enjeu 4 : l'inflation

Les producteurs s'autoévaluent négativement à ce sujet. Lors des rencontres en personne pour la passation du questionnaire, nous avons aussi pu constater que la hausse des prix était source d'inquiétude pour les producteurs. D'ailleurs, certains producteurs s'inquiétaient de devoir monter leurs prix.

Enjeu 5 : le partage de savoirs et la transmission

Plusieurs producteurs expriment le besoin d'échanger sur leurs pratiques. Pour l'instant, il n'y a pas d'instance mise en place pour ce genre de partage. Concernant la transmission, une réelle envie d'apprendre et de montrer les réalités du travail agricole est présente chez les producteurs. La plupart des producteurs exercent ce métier grâce à une transmission familiale ou par passion et envie. Comme le souligne un répondant : pour « faire goûter, connaître et aimer l'agriculture ».

Enjeu 6 : l'autonomie alimentaire

Les producteurs souhaitent développer au mieux leur autosuffisance, mais également celle de leur région. Cet enjeu dépasse même les limites de la région puisqu'il se situe au cœur des enjeux de développement territorial actuel. On parle ici d'autonomie alimentaire comme une « perspective systémique et globale, avec une réflexion sur les modèles agricoles et alimentaires souhaités dans une optique de développement social et économique des territoires » (Labrecque et collab., 2020, p. 16).

Enjeu 7 : le temps, plus précisément la répartition du temps de travail

Les périodes d'automne et d'hiver sont relativement calmes, contrairement au printemps et à l'été, qui sont extrêmement achalandés. Le temps est le principal

frein au travail en collaboration et au développement de nouvelles activités.

Enjeu 8 : le transport

Le SLSJ est une grande région et certains endroits sont plus excentrés que d'autres. L'acheminement est plus coûteux pour les fermes enclavées. Cet enjeu est en lien avec le précédent. En effet, de nombreux producteurs pratiquent la vente directe à la ferme parce qu'ils n'ont pas le temps ni les moyens de déplacer leur production.

Enjeu 9 : le soutien des institutions

Il constitue un enjeu extrêmement important dans la mise en place de collaboration entre les producteurs et les acteurs agroalimentaires du territoire. Certains producteurs ne se sentent pas assez soutenus, que ce soit par le MAPAQ ou par l'UPA, et disent avoir de la difficulté à respecter la réglementation. Certains semblent ne pas ressentir de reconnaissance de la part de ces deux institutions. Il y a certainement des pistes de solution à explorer afin de permettre à tous et toutes de se sentir comme faisant partie du système agroalimentaire local.

Enjeu 10 : la collaboration entre les producteurs, et entre les producteurs et les organismes de développement agroalimentaire régionaux

Elle peut constituer un début de réponse aux neuf enjeux précédents. La majorité des producteurs souhaiteraient prendre part à des initiatives collectives, particulièrement en ce qui concerne la production, la promotion et la commercialisation. La mutualisation des ressources entre les producteurs d'un même secteur serait à la fois un gain de temps et d'argent. Une main-d'œuvre partagée pourrait aussi être une solution pour pallier la difficulté de certains producteurs d'embaucher un salarié ou une salariée à temps plein. La commercialisation groupée serait l'occasion pour les producteurs de se retrouver pour vendre ensemble. Cela permettrait également de mieux faire connaître aux consommateurs l'offre horticole de leur secteur. La promotion collective ainsi qu'une meilleure représentation politique par les élus et élues locaux sont également des pistes de collaboration qui pourraient bénéficier aux producteurs. Certaines fermes étant encore très récentes, leurs propriétaires souhaitent prendre le temps de s'installer et de stabiliser leur production avant de penser à l'intégration d'initiatives

collectives. Cependant, ils sont tout de même ouverts sur la question. D'autres producteurs sont certains des bienfaits de la mutualisation et souhaitent s'impliquer.

Conclusion

Cette recherche, conduite dans le cadre d'un stage d'intervention, a permis de mieux comprendre la réalité des producteurs de la filière horticole en circuit court du SLSJ. D'un point de vue théorique, elle vient combler un manque dans les connaissances que les principaux acteurs du système alimentaire territorialisé régional avaient de ce secteur d'activité, tant sur la réalité de ces agriculteurs que sur leurs besoins. D'un point de vue pratique, ces connaissances serviront directement aux principaux acteurs du monde de l'agriculture régional (notamment les membres du comité de suivi) pour soutenir et favoriser le développement de l'agriculture de proximité.

Limites

Des limites ont été identifiées pour cette étude. D'abord, le questionnaire, quoique complet et comportant quelques questions ouvertes, aurait mieux desservi sa cause s'il avait été accompagné d'entretiens de recherche auprès de répondants et

répondantes ciblés afin de mieux interpréter les données recueillies dans certaines rubriques. De ce fait, du temps supplémentaire aurait été nécessaire afin de conduire une enquête plus qualitative pour approfondir, préciser et nuancer les résultats.

D'autre part, en dépit d'un taux de réponse élevé, largement au-dessus de ce qui est généralement reconnu pour le questionnaire, il s'avère que certaines catégories de répondants ont pu ne pas être représentées dans le questionnaire. Effectivement, la période de stage n'a donné d'autre choix que de faire passer le questionnaire à une période peu propice pour les répondants, les mois de mai et juin étant les plus chargés pour les producteurs horticoles.

Enfin, il serait important, voire nécessaire de donner suite à ce travail, malgré la fin du stage et de cette enquête. Si celle-ci représente un point de départ et une base pour la suite, il est important pour les producteurs comme pour les acteurs du développement agroalimentaire local de poursuivre la démarche en vue d'un système alimentaire territorialisé durable et efficient.

Quoi qu'il en soit, cette étude ouvre la voie sur d'autres possibilités de recherche, tant de nature quantitative que qualitative.

RÉFÉRENCES

- Bénézech, D. (2011). La confiance entre les partenaires de l'échange, au-delà des labels. Dans H. Ameniya (dir.), *Du Teikei aux AMAP : le renouveau de la vente directe de produits fermiers locaux* (p. 303-316). Presses universitaires de Rennes.
- Bissardon, P. et Boulianne, M. (2016). Gouvernance alimentaire territorialisée : le cas des collectivités canadiennes. Dans P. Mundler (dir.), *Alimentation et proximités : jeux d'acteurs et territoires* (p. 323-341). Educagri. <https://doi.org/10.3917/edagri.mundl.2016.01.0323>
- Borée. (2020). *Charte pour une alimentation durable au Saguenay–Lac-Saint-Jean*. https://boree.ca/wp-content/uploads/2020/01/Charte_Bor%C3%A9-2020.pdf
- Chaffotte, L. et Chiffolleau, Y. (2007). *Vente directe et circuits courts : évaluations, définitions et typologie* [Cahiers de l'Observatoire CROC n° 1]. INRA.
- Chiffolleau, Y. et Prévost, B. (2012). Les circuits courts, des innovations sociales pour une alimentation durable dans les territoires. *Noréis*, 224(3), 7-20. <https://journals.openedition.org/noroi/pdf/4245>
- Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois. (2008, janvier). *Agriculture et agroalimentaire : assurer et bâtir l'avenir – Propositions pour une agriculture durable et en santé*. CAAAQ. http://www.caaq.gouv.qc.ca/userfiles/File/Dossiers%2012%20février/RapportFr_basse.pdf
- Cormier, D. et Pronovost, J. (2007). *Agriculture et agroalimentaire : choisir l'avenir* [Document de consultation]. CAAAQ. <http://www4.banq.qc.ca/pgq/2007/3261208.pdf>
- Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO). (2007). *The roles of agriculture in development: Policy implications and guidance*. <https://www.fao.org/3/a1067e/a1067e.pdf>

- Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO). (2018). *Trade and nutrition technical note* [Trade Policy Technical Notes No. 21]. <https://www.fao.org/3/I8545EN/i8545en.pdf>
- Fortin, M.-F. et Gagnon, J. (2015). *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives* (3^e éd.). Chenelière Éducation.
- Francœur, J. et Abergel, É. (2020). La professionnalisation comme outil de protection du territoire agricole québécois : « Il faut empêcher que se constituent des petites fermes non rentables ». *Revue canadienne des sciences régionales*, 43(1), 16-27. <https://doi.org/10.7202/1083578ar>
- Gobeil, A. (2020). *Le renouvellement des dynamiques d'échange dans les circuits alimentaires de proximité : une étude de cas dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi]. Constellation. <https://constellation.uqac.ca/5821>
- Institut du Nouveau Monde. (2020). *Dialogue sur l'autonomie alimentaire du Québec*. INM et UPA. <https://inm.qc.ca/sites/inm.qc.ca/wp-content/uploads/2020/12/Contrat-social.pdf>
- Labrecque, J., Peignier, I., Rousseau, H.-P., Damini, L. D., Mundler, P., Poitevin, M. et Royer, A. (2020). *Relance de l'économie et autonomie alimentaire : éléments de réflexions*. CIRANO. <https://cirano.qc.ca/files/publications/2020PR-04.pdf>
- Lucid Content Team. (2017). *Les 4 phases de la méthode RAD (développement rapide d'applications)*. Lucidchart. <https://www.lucidchart.com/blog/fr/methode-rad>
- Malassis, L. (1994). *Nourrir les hommes*. Flammarion.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. (2019). *Saguenay–Lac-Saint-Jean : profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec – Estimations pour l'année 2019*. Gouvernement du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/industrie-agricole/regions/fs_profilregionalbioalimentaire_saguenay-lac-st-jean_mapaq.pdf?1606249807
- Montrieux, G. (2016). Organiser les proximités alimentaires : entre division du travail militant et encadrement normatif. Dans P. Mundler et J. Rouchier (dir.), *Alimentation et proximités : jeux d'acteurs et territoires* (p. 267-284). Educagri.
- Mundler, P. et Criner, G. (2016). Food Systems: Food Miles. Dans B. Caballero, P. M. Finglas et F. Toldrá (dir.), *Encyclopedia of Food and Health* (p. 77-82). Academic Press. <https://doi.org/10.1016/B978-0-12-384947-2.00325-1>
- Organisation des Nations unies (ONU). (2015). *Charte de Milan*. <https://www.milanurbanfoodpolicycompact.org>
- Portney, L. G. (2020). *Foundations of clinical research: Applications to evidence-based practice* (4^e éd.). F.A. Davis.
- Praly, C., Chazoule, C., Delfosse, C. et Mundler, P. (2014). Les circuits de proximité, cadre d'analyse de la relocalisation des circuits alimentaires. *Géographie, économie, société*, 16, 455-478. <https://doi.org/10.3166/ges.16.455-478>
- Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). (2021, 14 juillet). *Appétit pour le changement : le système alimentaire mondial* [Récit]. <https://www.unep.org/fr/actualites-et-recits/recit/appetit-pour-le-changement-le-systeme-alimentaire-mondial>
- Proulx, M. et Claveau, P. (2021). *Marchés publics, marchés fermiers et événements gourmands : enquête territoriale sur les besoins et la vision des acteurs – Version préliminaire*. Table agroalimentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean.
- Rastoin, J. (2016). L'industrie et l'artisanat agro-alimentaires, fondements potentiels d'une stratégie responsable et durable à ancrage territorial. *Pour*, 1(229), 63-70. <https://doi.org/10.3917/pour.229.0063>
- Rastoin, J.-L. et Ghersi, G. (2010). *Le système alimentaire mondial. Concepts et méthodes, analyses et dynamiques*. Éditions Quæ. <https://doi.org/10.3917/quæ.rasto.2010.01>
- Thilmany, D., Canales, E., Low, S. A. et Boys, K. (2021). Local food supply chain dynamics and resilience during COVID-19. *Applied Economic Perspectives and Policy*, 43(1), 86-104. <https://doi.org/10.1002/aep.13121>
- Ploeg, J. D. et Renting, H. (2004). Behind the 'Redux': A Rejoinder to David Goodman. *Sociologia Ruralis*, 44(2), 234-242. <https://10.1111/j.1467-9523.2004.00272.x>
- Wilson, G. A. (2007). *Multifunctional agriculture: A transition theory perspective*. Cromwell Press.